

1848 dans les États de Savoie. Réformes politico-institutionnelles et avènement de la modernité politique

Marc Ortolani et Christophe Roux

Si 1848 signe dans l'histoire française un retour à la République après les périodes impériales et des Chartes, elle signale pour le royaume de Piémont-Sardaigne un moment fondateur : celui d'un tournant inédit, rompant avec le régime de Restauration, vers le constitutionnalisme, l'affirmation des libertés publiques, le recours aux élections et l'essor des partis politiques. 1848 constituerait ainsi un moment décisif pour l'apprentissage de ce qui fonde la modernité politique. Préparant la transition vers la démocratie, décisif en matière de politique internationale, le « moment 1848 » constitue une transformation politique et institutionnelle majeure dans le paysage européen et s'élabore par des emprunts aux expériences avancées offertes par la France et l'Angleterre. Paradoxalement, l'état de la recherche universitaire francophone n'a que peu à voir avec l'importance de l'événement. Il trahit au contraire une surprenante lacune qui a rendu impérieuse la nécessité d'organiser un colloque international restituant la singularité de l'expérience des États de Savoie dans le contexte européen.

L'ambition de ce colloque est d'offrir une vision globale et internationale de la question (en retraçant la généalogie des influences intellectuelles, notamment françaises et anglaises, qui ont participé de cette transformation) en apportant également des éclairages locaux (en confrontant le cas niçois avec les différentes composantes des États de Savoie) le tout dans une perspective exigeante et pluridisciplinaire (en confrontant les points de vues des historiens du droit, des historiens et des politistes).

Programme prévisionnel

Le programme définitif sera établi par les organisateurs et le conseil scientifique sur la base des propositions qui devront nécessairement s'inscrire dans l'un des trois axes suivants.

Axe 1 - La Restauration contestée (regards critiques sur le royaume)

Le printemps des peuples ne peut être saisi en dehors de son contexte, né de la contestation de la Restauration scellée au congrès de Vienne. Les contributions de cet axe viseront à restituer l'intelligibilité du processus de contestation afin de ne pas le faire percevoir comme une éruption irrationnelle. Il s'agira ici de restituer les tendances de plus long terme qui, en amont de la césure constituée par 1848, circonscrivent un ensemble de « regards critiques sur le royaume ».

Ceux-ci pourront notamment éclairer :

- les insatisfactions internes ayant exprimé un besoin de moderniser le royaume ;
- les influences intellectuelles internationales et leurs appropriations ;
- les contestations libérales et progressistes dont il s'agira de mieux comprendre la nature, les logiques, les modalités d'organisation et les objectifs.

Axe 2 – Les aspects d'une modernisation politique

Un deuxième axe sera constitué par l'étude des transformations effectives survenues avec 1848. Par delà l'adoption du *Statuto*, deux aspects essentiels peuvent être éclairés :

- une étude des transformations institutionnelles et de leurs mises en œuvre attestant une libéralisation du régime. Ce point pourra être illustré par la mise en place du gouvernement représentatif, la définition du corps électoral, la réflexion sur les modes de scrutin, l'évolution du secteur de la presse, l'appréhension des libertés publiques ;
- la construction d'une cartographie des forces politiques et sociales libérées par 1848 et leur évolution jusqu'en 1860. Au besoin saisi dès 1848, il s'agira de rendre possible une typologie des divers acteurs politiques et sociaux mobilisés, de saisir la façon dont la classe dirigeante a réagi à la contestation et dont la parlementarisation du régime s'est affirmée. L'étude du personnel politique, et notamment des candidats et élus à la Chambre, le déroulement des campagnes électorales, l'évolution de la participation électorale et des résultats au gré des élections législatives, l'étude de la nature des rapports entre élus et électeurs, la présence d'éventuelles mobilisations politiques extra-électorales, l'existence d'un contentieux électoral, et tout autre aspect susceptible de mettre en lumière la façon dont s'enracine la pratique représentative dans ce contexte spécifique.

Axe 3 – Regards territorialisés sur les transformations politiques des États de Savoie

Ce dernier axe privilégiera des éclairages locaux dans les différentes parties du royaume de part et d'autre de l'actuelle frontière. Les réformes adoptées à Turin sont en effet mises en œuvre dans un espace pluriel dans lequel, au gré des territoires, les configurations politiques varient. Outre le Piémont, des illustrations basées sur des études localisées à Nice ou en Savoie, en Vallée d'Aoste, Ligurie ou Sardaigne seront bienvenues afin de confronter les points de vue et évaluer les similitudes et différences dans le déploiement des pratiques rendues possibles par la mise en place du *Statuto*.